Pacte civique

Le Journal

N°12 — Juin 2022

SOMMAIRE

L'édito	2
Trois blocs, deux France	3
Commentaires	5
Interview : Thomas Gassilloud, député	6
Démocratie représentative et co-préparation de la loi	8
Le mandat délibératif	9
Inégalités de santé et grand âge	10

L'édito

Discerner, influencer

Pierre Guilhaume, Coordinateur du Pacte civique

Le Pacte civique, depuis son lancement en 2011, se définit comme un collectif transpolitique, attitude bien différente de l'apolitisme revendiqué par de nombreuses organisations. Le politique constitue pour nous un champ d'action essentiel, aux côtés du comportement personnel et du fonctionnement des organisations. Nous l'abordons en nous appuyant sur un principe fort : laisser à chacune et à chacun la liberté de s'engager, en connaissance de cause, et de voter pour la candidate ou le candidat de son choix. Cette règle ne souffre que de rares exceptions, lorsque les fondements mêmes de notre démocratie sont mis en danger. Tel était le cas au 2e tour des présidentielles 2022, ce qui nous a amenés à prendre clairement position pour le vote Macron.

Discerner

Notre première priorité est d'apporter à notre réseau des éléments d'information et de discernement propres à favoriser et stimuler la réflexion. Nous l'avons fait de plusieurs manières au cours des campagnes récentes.

Début mars, lors du déclenchement de l'invasion de l'Ukraine, nous avons attiré l'attention sur les exigences qu'impliquait un soutien réel à la cause ukrainienne, et sur l'ampleur des répercussions à attendre sur notre mode de vie : « *la liberté a un prix !* »

Nous avons publié, début avril, un bilan du premier quinquennat Macron, étayé par l'examen de dix thématiques importantes. Pour chacune d'entre elles, nous avons décrit avec précision l'action gouvernementale et pris le risque de l'évaluer sur la base de quelques critères clairement énoncés.

Apporter des éléments d'information et de discernement propres à stimuler la réflexion.

Aujourd'hui, nous nous efforçons d'éclairer le paysage créé par les résultats de l'élection présidentielle. Telle est l'ambition de l'étude d'actualité « *Trois blocs, deux France* » dont on trouvera un résumé page 3, suivi de deux réactions de personnalités que nous avons sollicitées, et de l'interview d'un député sortant bon praticien de la démocratie de terrain (pages 5 et 6).

Influencer

Les échéances électorales sont aussi pour nous une occasion privilégiée de verser au débat des propositions pour faire progresser la société dans le sens des convictions et des valeurs qui nous animent. Nous l'avons fait sur trois thématiques importantes. Les documents correspondants ont été envoyés aux candidats aux présidentielles et aux partis politiques.

Verser au débat des propositions pour faire progresser la société.

- Fraternité et sobriété : nous avons plaidé en faveur de politiques publiques mettant en œuvre ces valeurs essentielles, et formulé dix propositions concrètes pour chacune d'entre elles.
- Renouveau démocratique : nous avons argumenté en faveur de la mise en place d'une convention citoyenne chargée de faire des propositions de réforme des institutions. Nous prolongeons le débat dans ce Journal en donnant la parole à deux personnes engagées sur ce thème (pages 8 et 9).
- Inégalités de santé et grand âge : nous consacrons le dernier article (page 10) aux propositions très complètes et argumentées élaborées par notre groupe de travail « santé ».

Bonne lecture, et bon vote les 12 et 19 juin !

Economie sociale et solidaire pour un nouveau modèle de développement

Echange en visio entre **Jean Gatel**, ancien secrétaire d'Etat à l'économie sociale et au développement local, et **Georges Dhers**, animateur du collectif local de Haute Garonne du Pacte civique.

Le 8 juin de 18h à 20h

Lien pour participer : **ICI**

Trois blocs, deux France

Deux évidences ressortent de l'élection présidentielle de 2022 : d'une part, une tripartition inédite du paysage politique autour de trois forces de taille comparable et d'autre part, une déchirure du pays en deux ensembles qui sont face à face. Elles méritent une analyse sereine et des enseignements pour l'avenir.

Deux constats qui ressortent des chiffres du scrutin

Les votes du premier tour parlent d'eux-mêmes : un pôle central émerge avec 27,6 % des voix pour E. Macron, encadré par deux blocs protestataires : à sa droite, le Rassemblement national (23,41 %) et à sa gauche, La France insoumise de J-L Mélenchon (21,95 %). Un nouveau rapport de forces s'est établi ; les élections législatives de juin diront s'il a vocation à durablement structurer la vie politique française[1].

Un second constat s'impose : deux France se font face. Contrairement aux apparences, elles ne correspondent pas au résultat binaire du second tour ; les deux France apparaissent dès le premier tour et confirment l'existence de deux ensembles antagonistes : une France en colère, inquiète pour son avenir, qui n'y arrive plus, qui enrage ou se désespère et une France plus aisée, plus à l'aise dans la mondialisation et dans les standards que cette dernière apporte ou impose : mode de vie, études, pratiques culturelles…. La première a principalement donné ses voix à M. Le Pen et J-L Mélenchon. La seconde à E. Macron et à V. Pécresse et, en partie, à Y. Jadot et A. Hidalgo.

En quelques décennies, la France n'a plus rien à voir avec la nation une et indivisible formée dans la matrice de l'école et de la République avec un référentiel culturel très majoritairement partagé. Les travaux de Jérôme Fourquet ont magistralement révélé l'existence d'un pays « archipélisé » constitué « d'îles » s'ignorant les unes les autres[2].

Un pays *archipelisé* constitué « d'îles » s'ignorant les unes les autres.

Contrairement à ce que dit l'extrême droite, le « grand remplacement » n'est pas ethnique et religieux mais risque d'être d'abord économique, culturel et social. La France rurale isolée et sous-dotée se sent abandonnée au profit des grandes agglomérations et des zones périurbaines prisées et en expansion. Les « quartiers » peinent à être réinsérés au continuum du tissu urbain. Le passage d'une économie de la production à une économie des services, des loisirs et de la consommation a fait de cette dernière le moteur marchand qui livre sans cesse toujours plus de produits et de services alors que le niveau des salaires de toute une partie des classes populaires et même des classes moyennes ne permet plus de suivre l'élévation du coût de la vie. Il en résulte des frustrations de plus en plus mal supportées. Les clivages qui apparaissent recouvrent des distinctions aussi bien sociales que territoriales. Cette fragmentation induit de rudes effets sur le système politique.

L'abstention : un bloc à lui seul ?

Avec un taux de 26,31 % des inscrits au premier tour et de 28,01 % au second tour, l'abstention n'est-il pas le premier parti de France ? Certains analystes[3] estiment que le paysage politique n'est pas structuré en trois blocs mais en quatre et qu'il n'y a pas deux France opposées mais trois. Selon eux, les abstentionnistes constituent un bloc à part entière et dessinent une France spécifique.

---

[1] La vie politique française a été structurée, depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, en quatre blocs : Communistes, Socialistes, Droite bonapartiste, Droite légitimiste et orléaniste (voir à ce sujet les travaux de René Rémond, *Pour une histoire politique*, Seuil, 1988 ; *Les Droites aujourd'hui*, Seuil 2007 réédition).

[2] Jérôme Fourquet, *L'archipel français, naissance d'une nation multiple et divisée*, Seuil, 2018 ; Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely, *La France sous nos yeux*, Seuil, octobre 2021.

[3] C'est le cas, par exemple, de Brice Teinturier, Directeur général délégué d'Ipsos.

Le Pacte civique qui a travaillé sur la question de l'abstention[4], ne partage pas cette analyse. Pour lui, l'abstention est le symptôme d'un mal profond, d'une défiance envers toutes les formes d'institutions mais ne constitue en aucun cas le principe actif d'un rassemblement de volontés tournées vers un projet commun.

Quelle que soit la diversité de ses déterminants, le haut niveau d'abstention demeure un indice majeur du malaise profond qui touche notre démocratie. Auprès des plus jeunes et des plus défavorisés, l'élection ne joue plus sa fonction intégratrice.

Les trois blocs à l'épreuve des élections législatives

Le nouveau paysage politique, comme il a été dit, va prochainement subir le feu du suffrage universel à l'occasion de l'autre élection-reine de la vie politique française : les législatives. A cette occasion, soit la « tripartition » se trouve confirmée par une concentration des voix sur les trois pôles issus du 1er tour de l'élection présidentielle, soit elle disparaît parce qu'elle n'aura été que le résultat de circonstances conjoncturelles.

L'alliance que viennent de constituer la France insoumise, les Verts, le Parti communiste et le Parti socialiste semble donner une crédibilité au bloc de gauche. Elle constitue une suite logique, quoiqu'inattendue après les appels à l'union qui ont marqué les six mois de campagne présidentielle, au bon score de JL. Mélenchon au premier tour de cette élection.

L'union à gauche a souvent constitué un puissant moteur de dynamique électorale.

L'entreprise d'union à gauche n'était pas gagnée d'avance d'autant qu'une grande première a eu lieu à cette occasion : pour la première fois, un accord se conclut sous la houlette de la force la plus radicale de la coalition. La recomposition de la gauche, avec la constitution de la *Nouvelle union populaire écologique et sociale* (NUPES) est un incontestable succès pour la France insoumise. A dire vrai, la volonté de rassemblement l'a emporté sur les orientations idéologiques respectives (qui demeurent), les options énergétiques des parties en présence (qui doivent être mises en cohérence, notamment sur l'énergie nucléaire). Des lignes rouges existent dans le domaine des relations avec l'Union européenne en matière de défense, de géostratégie. Le rassemblement était la priorité.

Qu'en est-il des deux autres blocs ? Le bloc central a eu le souci d'éviter de donner l'impression d'hégémonisme qui a prévalu entre 2017-2022 ; une coalition électorale a été actée. Dans l'autre bloc, le Rassemblement national et Reconquête partent en ordre dispersé et en concurrence.

Au total, cette recomposition en cours du paysage politique peut être une bonne nouvelle pour la démocratie si l'émergence de nouvelles composantes politiques renforce le rôle d'un Parlement moins monolithique.

Retisser la France

Que fait-on avec tant de colère dans le pays ? Le score de l'extrême droite est considérable et inédit (32,5 % des voix au 1er tour ; 41,46 % au second tour). De l'autre côté, la radicalité de Jean-Luc Mélenchon a été validée par beaucoup d'électeurs qui d'habitude votent PS, Vert ou PC.

Emmanuel Macron, élu principalement par « la France qui va bien », peut-il entendre cette colère accumulée, dont une grande partie se focalise contre sa personne ?

Retisser la France prendra du temps, nécessite à la fois beaucoup de patience, de précautions et d'énergie.

Et pourtant, il y a urgence dans bien des domaines. Plusieurs actions disruptives sont attendues pour assurer non pas une transition écologique mais une bifurcation écologique qui rompe avec les schémas actuels. Concernant la réforme des retraites, on ne voit pas bien comment elle pourrait être conduite autrement qu'au terme d'une large négociation.

---

[4] Voir, par ex, le rapport 2017 de l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique (OCQD) du pacte civique (p. 105 et suiv.) ou encore l'étude de P. Guilhaume, intitulée « L'abstention : une fatalité ? », novembre 2021.

L'acte de gouverner doit être repensé, c'est à dire démocratisé.

La mère des réformes portera sur la modification de la pratique démocratique dans le pays. Le fait même de « l'acte de gouverner » doit être repensé, c'est à dire démocratisé. Cela passe par des réformes institutionnelles bien sûr : l'instauration de la proportionnelle pour l'élection des députés, mais surtout de nouvelles pratiques de la vie démocratique qui laissent de la place à la parole des citoyens et à la prise en compte de celle-ci sous des formes qui restent à inventer ou à mettre au point.

Une convention citoyenne pour un renouveau démocratique serait une bonne formule pour préparer et mettre en place les nouvelles pratiques de la vie démocratique. Ces dernières peuvent rebuter un certain nombre de citoyens peu rompus aux arcanes du débat et aux données complexes des sujets débattus, il est indispensable de mettre en place des formations dans le cadre d'un vaste plan de revalorisation de l'éducation populaire et citoyenne.

Puisse la nouvelle donne issue des élections d'avril et de juin 2022 porter l'élan nécessaire pour retisser les liens entre une France confiante et une France anxieuse.

Le Pacte civique s'efforcera d'y apporter sa pierre en développant ses capacités de réflexion, d'observation, de médiation et de discernement dans l'optique transpolitique qui est la sienne.

Quatre orientations qui nous paraissent incontournables :

1. la nécessité de revoir nos **méthodes démocratiques** de débat et de décision ;
2. débattre autant des **valeurs** qui doivent animer la société que des instruments de mise en œuvre des politiques, et promouvoir vigoureusement, à tous les étages, la sobriété et la fraternité : sans elles, rien n'est possible, avec elles, tout le devient ;
3. travailler sur une **réforme** progressive mais ardente **des règles de fonctionnement de l'économie de marché** actuelle, trop soumise à la recherche excessive de rendements financiers, et insuffisamment tournée vers le bien être des personnes et la préservation des équilibres naturels ;
4. soutenir des **expériences concrètes**[5] qui démontrent que d'autres agencements sociaux sont possibles.

Commentaire de Patrice Obert, président des Poissons roses

Très bonne analyse, trop faible engagement

La qualité de l'analyse souligne d'autant plus les **limites des ambitions du Pacte Civique** « dans l'optique transpolitique qui est la sienne ». Ce discernement met à plat, tel un institut de sondage ou une société d'analyse politique. Ce que traduit également l'examen des différentes hypothèses des élections législatives.

Finalement, le Pacte civique souhaite-t-il que le Gouvernement Borne réussisse ce travail de « *retissage* » grâce à une vraie majorité ou s'engage-t-il résolument derrière la *NUPES* afin de contrarier les résultats du second tour des présidentielles ? Le lecteur ne le saura pas.

Finalement, la vraie question qui se pose au Pacte civique est celle de l'engagement, **de son engagement**, afin de faire gagner les généreuses idées qui le constituent.

[5] Comme *Territoires Zéro Chômeurs de longue durée (TZCLD)* par exemple.

Commentaire de Daniel Lenoir, président de Démocratie & spiritualité

1. Je voudrais d'abord nuancer l'idée de **tripartition de l'opinion**.

D'abord cette tripartition est le résultat d'une stratégie voulue et construite depuis sa première élection, avec beaucoup de talent, par Emmanuel Macron, qui a ainsi réussi à reconstituer « la troisième force » de la 4e République.

Ensuite, ces blocs ne sont pas stables selon les scrutins. Il y a une forme de déconnexion entre les différents scrutins qui illustre la perte d'influence des partis traditionnels.

Enfin il s'agit plus de nébuleuses que de blocs comme l'illustrent les ambiguïtés de l'accord de la *NUPES*, le "en même temps" macronien et sa plasticité, ou la tension au sein de l'extrême droite, entre populistes et conservateurs. Tout cela tient grâce à des dominantes idéologiques, qu'il faudrait que nous analysions davantage (néolibéralisme au centre, néo-conservatisme à droite, et difficile synthèse écolo-keynésienne à gauche).

2. Je me retrouve largement dans **l'analyse de l'abstention**. Celle-ci est un symptôme d'une forme d'épuisement qui touche les démocraties libérales, la nôtre plus que les autres. Le diagnostic de cette maladie de la démocratie est pour moi une des priorités de nos travaux.

3. Je voudrais également nuancer l'idée qu'avec "l'archipel français" on assiste à **la fin d'une France unitaire**. Cette France unitaire a-t-elle jamais existé et n'est elle-pas l'idéalisation d'un passé pourtant marqué par des conflits politiques et sociaux très clivants et même violents ?

"Deux France se font face", c'est vrai, même si, bien sûr, c'est un peu schématique et pas vraiment nouveau. Ce qui me semble plus inquiétant, c'est que **les sphères d'expression de ces deux France sont de plus en plus disjointes** : d'un côté les réseaux sociaux et les ronds-points, de l'autre les discours officiels et les médias traditionnels.

4. Sur les quatre conclusions pour « *retisser la France* », que je partage largement, je réagirais volontiers sur la deuxième.

Plus qu'un débat sur les valeurs, cela pose **la question de l'éthique du pouvoir** : comment une action politique responsable tenant compte des réalités (éthique de responsabilité) peut-elle s'inspirer de ces valeurs et des convictions qui les portent (éthique de conviction), sans les renier et éviter la dérive machiavélienne pour laquelle la fin justifie les moyens ?

D&S démocratie & spiritualité

Interview

Comment les *deux France* sont-elles perçues sur le terrain ?

Thomas Gassilloud est député sortant (groupe *Agir ensemble*), et candidat à sa réélection dans la dixième circonscription du Rhône, qui s'étend depuis l'ouest urbanisé de la métropole de Lyon jusqu'aux communes rurales les plus isolées des monts du Lyonnais.
Il a développé de nombreuses innovations pour faire vivre la démocratie dans sa circonscription. Il a bien voulu répondre à nos questions.

1/ Monsieur Gassilloud, lors des innombrables rencontres que vous avez organisées avec les citoyennes et les citoyens de votre circonscription, avez-vous ressenti cette coupure entre "les deux France" ? Comment avez-vous perçu les problèmes et la désespérance de la "France en colère" ?

La question me semble celle de la proximité des services, publics ou privés. L'approche binaire ville/campagne me semble trop caricaturale. Par exemple, dans le territoire rural des Monts du Lyonnais, on trouve une différence entre les bourgs-centres de quelques milliers d'habitants et les plus petites communes (de quelques centaines d'habitants). A l'inverse, je suppose que certaines zones urbaines peuvent sentir un sentiment de déclassement ou d'abandon. Il faut donc éviter d'être manichéen en raisonnant en dégradés plutôt qu'avec deux couleurs.

J'échange régulièrement avec des citoyens qui vivent dans des communes qui ont voté majoritairement pour le rassemblement national. Ce qui me frappe est que mes interlocuteurs me déclarent souvent bien vivre, en reconnaissant par exemple la qualité de vie dans leurs communes, mais regardent avec beaucoup d'anxiété les informations sur les réseaux sociaux ou à la télévision. Il y a un sujet d'objectivation de la situation avec un prisme déformant des médias, dont la focalisation sur certains sujets a des effets délétères.

2/ Les innovations démocratiques que vous avez mises en place (conseil de circonscription, débats publics...) concernent probablement plus la "France qui va bien" que l'autre. Comment, en tant que député, pouvez-vous contribuer à retisser le lien avec la "France en colère" ?

Effectivement, il y a des biais dans la participation à ces initiatives, bien qu'elles soient toutes apartisanes. Ce sont plutôt les personnes d'un certain âge et avec un certain niveau de vie qui participent, parce que cela leur est matériellement plus facile.

Le grand débat national a été une belle expérience car pour la première fois, il y a eu majoritairement des personnes "en colère" qui sont venues, du fait de la médiatisation nationale et d'une forme de libération de la parole, alors que certains ne se sentent pas toujours légitimes ou aptes à une expression publique. Depuis, nous organisons une expression écrite sous la forme d'un mur de post-it à toutes nos réunions.

Ce fut une très belle expérience car les participants ont pu entendre les injonctions contradictoires de la société par exemple entre ceux qui voulaient moins d'impôts et d'autres qui voulaient plus de service. Les réunions se sont toujours terminées dans une bonne ambiance.

Une autre expérience fut le tour de la circonscription annuel en vélo. Le vélo permet de démystifier le rôle du député pour aller en simplicité à la rencontre des citoyens.

Enfin, les entretiens individuels sont utiles dans le sens où ils permettent un échange direct avec des personnes qui ne sont pas toujours à l'aise pour s'exprimer en public.

3/ Quelles réformes institutionnelles, quelles nouvelles pratiques démocratiques vous semblent nécessaires pour redonner confiance dans le système politique et réintégrer l'ensemble des citoyennes et citoyens, en particulier les plus jeunes, dans la vie collective ?

Il me semble qu'un ou deux référendums par quinquennat sur les questions fondamentales pourraient être organisés, par exemple sur la fin de vie. Ce sont des opérations lourdes, qui pourraient être couplées à des élections locales et nous pourrions également envisager des consultations électroniques.

Une autre piste serait de faire en sorte que chaque député organise chaque mois, au même moment, une réunion publique dans son territoire. Cela permettrait de bénéficier d'un effet médiatique et d'instituer, quelques jours après, un débriefing à l'assemblée nationale, a minima dans les groupes politiques, voire à l'occasion d'une séance publique. Je propose également que chaque ministre participe une fois par mois à une réunion publique, ce qui permettrait à chaque département d'avoir une réunion ministérielle par trimestre environ.

Concernant les plus jeunes, les conseils municipaux pour enfants ou adolescents sont des bonnes pistes. Pour ma part, je vais m'efforcer d'accueillir tous les nouveaux majeurs au travers d'un évènement collectif, car à l'échelle d'une circonscription il y en a environ 1000 par an !

Démocratie représentative et co-préparation de la loi

Patrice Martin-Lalande est un homme politique chevronné. Longtemps élu local, mais aussi député de Loir-et-Cher de 1993 à 2017 (groupe UMP puis LR), il s'intéresse particulièrement à la *réinvention du débat public*. Partageant pour l'essentiel l'analyse du Pacte civique sur la situation de la France, il nous livre quelques idées pour améliorer la place des citoyens dans la décision publique.

La Ve République a donné aux Français le pouvoir d'élire directement leur président et une majorité à l'Assemblée nationale qui se traduira par un gouvernement et une politique clairement définis. Les nécessaires futures réformes institutionnelles doivent non seulement (1) garder aux Français ce pouvoir de décider directement de l'essentiel, (2) mais aussi l'élargir !

1) L'introduction d'une dose de proportionnelle pour élire une partie des députés est un objectif très juste : cette meilleure représentativité contribuera à accroître la légitimité du Parlement aux yeux de l'opinion et donc le sens du vote.

Les défauts de la proportionnelle ne doivent cependant pas être sous-estimés : elle éloigne le député des électeurs, le rend étroitement dépendant de son parti politique, et fragilise la création de majorités stables. La proportionnelle - et le mode de financement public des partis - pousse en effet à la multiplication des partis et des courants, chacun espérant exister isolément, et « s'arranger » avec d'autres après les élections...

L'introduction d'une dose de proportionnelle contribuera à accroître la légitimité du Parlement.

La question fondamentale est finalement la suivante : la priorité démocratique, pour les électeurs, est-elle d'exprimer la diversité des opinions en laissant, après leur vote, les appareils construire une majorité parlementaire, ou de choisir directement par leur vote la majorité qui aura le pouvoir ?

Pour mieux garder aux électeurs leur pouvoir de décider directement, la solution pourrait être de rééquilibrer la « dispersion » due à la proportionnelle en instaurant, pour les autres députés élus au scrutin majoritaire, un scrutin à un seul tour. Cela pousserait à rassembler les diverses sensibilités pour être mieux capables de présenter aux électeurs des majorités alternatives. Autre avantage : le scrutin à un seul tour serait ainsi la règle commune à tous les députés.

2) Retisser le lien de confiance distendu entre représentants et représentés exigera de profonds changements : une efficacité plus grande de la décision publique, un débat public rendant compte de la complexité des choix et de la nécessité de rechercher le bien commun, une participation des citoyens aux décisions…

J'ai déposé en 2016, avec 50 députés de différents groupes politiques, une proposition de loi organique[6] visant à généraliser la consultation publique en ligne sur les textes de loi avant leur examen par le Parlement.

Ce « *débat législatif citoyen* » organisé par le Parlement ne remet nullement en cause la légitimité du Gouvernement à initier et à amender la loi. Ni celle du Parlement à l'initier, à l'amender, puis à la voter comme il en a seul le pouvoir.

La consultation publique en ligne doit simplement permettre :

[6] N° 3686 et 4176 ; voir l'article complet.

- d'élargir à l'ensemble des citoyens le débat public contradictoire qui est la mission première du Parlement avant le vote des lois ;
- d'organiser un débat véritablement « contradictoire », contrairement aux bulles d'opinions que sont les réseaux sociaux *algorithmés* ;

Instaurer un « débat législatif citoyen » pour réhabiliter le débat public.

- d'articuler cette expression avec la procédure législative pour une meilleure prise en compte du point de vue et de l'expertise des citoyens dans la "co-construction" des lois;
- une transparence accrue du processus d'élaboration des normes, avec notamment plus de clarté et de contradictoire dans l'apport des représentants d'intérêts.

Le développement de ce « débat législatif citoyen », de cette « co-préparation » de la loi, constituera un exemple pour réhabiliter le débat public ; et ouvrir ainsi la voie à de futurs élargissements de la participation des citoyens aux décisions elles-mêmes.

En assurant cette dose supplémentaire de participation et de transparence, le numérique nous permet une démocratie représentative **« augmentée », dans son efficacité et sa légitimité.**

« Nous tous », l'autre grand défi du quinquennat

C'est le titre d'une tribune, publiée dans La Tribune, écrite par Tarik Ghezali, fondateur de *La Fabrique du nous*, l'un de nos partenaires du Labo de la Fraternité. Autour d'une idée simple : le quinquennat qui démarre gagnerait à marcher sur deux jambes, l'écologie et le "Nous".

« Ce n'est pas un luxe mais un impératif : nous devons apprendre à nous mélanger ou nous sommes condamnés à nous déranger. »

Le mandat délibératif

Ensemble, retrouver le goût de la politique

Quitterie de Villepin, 43 ans, est candidate indépendante aux législatives dans la 2e circonscription de Paris. Elle nous explique ses conceptions en matière de démocratie et d'engagement écologique.

Il va bien falloir apporter des réponses à l'épuisement démocratique, à la désaffiliation politique, à la perte de repères. On ne construit rien à partir de divisons absurdes, rien à partir du morcellement des intelligences, rien à partir d'organisations dysfonctionnelles. Les mêmes ingrédients produisant toujours les mêmes effets, changeons simplement d'ingrédients.

Une autre route à tracer pour réparer la démocratie.

Allons voir si en faisant un pas de côté, il y a une autre route politique à tracer. Une route où il n'y a pas de sauveur, ni de baguette magique. Une route où l'on s'émancipe des réflexes partisans et des étiquettes pour aller chercher les citoyennes et les citoyens là où elles et ils en sont. Comptons sur le réel des liens construits jour après jour. Comptons uniquement sur le terrain plutôt que sur la politique vaporeuse des écrans d'ordinateur ou de télévision. Les yeux dans les yeux, dans les rues, se reparler entre habitantes et habitants et se remonter les manches pour réparer la démocratie.

Au cœur d'une intense campagne législative indépendante de 8 mois que je mène dans les 5e, 6e, 7e arrondissements, nous avons trouvé deux clés qui semblent bel et bien répondre à une aspiration démocratique présente partout dans nos rencontres.

Premier pilier : une méthode, le mandat délibératif.

La délibération repose sur l'écoute mutuelle, le respect, la prise en compte de différents types de connaissances, d'expériences et de récits. En enrichissant les points de vue, elle améliore la qualité des décisions prises, comme les relations sociales. Concrètement, nous avons construit une Assemblée locale qui réunira mensuellement habitantes et habitants de la 2e circonscription de Paris pour délibérer à mes côtés sur les lois. Nous avons travaillé avec les meilleurs spécialistes des institutions et de la concertation en France, et coconstruit avec des habitantes et habitants. C'est prêt à être déployé.

Second pilier : une boussole, la mise en œuvre des engagements internationaux de la France.

Ce sont l'Accord de Paris et les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, connus aussi sous le nom d'Agenda 2030. Ces deux textes sont nos meilleurs atouts, les plus crédibles et pertinents à ce jour, pour remporter des victoires collectives. C'est la seule feuille de route fédératrice dont nous disposons pour la prochaine législature. Les transformations que nous opérons déjà dans nos entreprises, nos associations, nos administrations, nos commerces, nos écoles, doivent désormais irriguer les décisions politiques. Chaque texte de loi devra y contribuer.

Une feuille de route : l'accord de Paris et les ODD des Nations unies.

Je reste impressionnée par le soulagement des personnes que je rencontre lorsque je leur explique que je suis candidate hors partis politiques par choix. Cela apporte beaucoup de douceur et d'apaisement à nos échanges. Je suis très frappée de voir le nombre de personnes qui sont prêtes à consacrer du temps à leur citoyenneté et à la fabrique de la loi (75 % des plus de 1200 personnes ayant répondu à ma consultation).

Nous savons ce que nous avons à faire, mais nos lois sont un frein plutôt qu'un point d'appui. Intimement, nous savons que ça ne marche pas comme cela devrait à l'Assemblée nationale. Nos instruments politiques ne nous permettent plus de prendre en charge les défis de l'époque.

Une partie de nous-même n'est pas mise à contribution. Une partie de nos intelligences, capacités, savoirs et savoir-faire n'est pas exploitée alors que jamais les enjeux n'ont été aussi impressionnants.

Nous pouvons faire mieux !

C'est ce défi que j'invite les habitantes et habitants de la 2e circonscription de Paris à relever collectivement : faire de cette circonscription un territoire pionnier. Celui du premier mandat délibératif de France. Celui où l'Accord de Paris et les ODD sont la boussole commune, l'horizon partagé. Pour la fabrique des lois comme pour synchroniser nos efforts, les démultiplier et accélérer enfin les transformations que nous avons à opérer.

Et peut-être ainsi, ici comme ailleurs, nous pourrons rallumer les étoiles d'une démocratie plus aboutie, qui donne envie, eh oui ! Une politique qui transforme la vie !

Inégalités de santé et grand âge

Réduire les inégalités territoriales de santé et répondre aux besoins des personnes du grand âge

Depuis plus de 10 ans, les lois sur la santé ont développé les actions territoriales de santé. Approche féconde mais il reste pourtant beaucoup à faire et notamment à réduire des problèmes urgents d'inégalités d'accès aux soins.

Une situation contrastée mais préoccupante

La pandémie de covid 19 a mis l'accent sur la « crise » de l'hôpital public mais cela ne doit pas masquer d'autres questions essentielles. Notamment la répartition très inégale de l'offre de soins et le **déficit de personnels dans le secteur médico-social**, aggravés par l'évolution démographique (plus de 11 %), en particulier des générations les plus âgées (augmentation de 80 %, ces deux dernières décennies, des personnes âgées de 85 ans et plus), les plus atteintes de maladies chroniques.

Ainsi observe-t-on une demande croissante de soins au moment où une baisse de médecins généralistes s'étend « comme une tache d'huile » alors qu'ils constituent la principale porte d'entrée dans le système de soins. On parle alors de véritables **déserts médicaux**[7] dans lesquels les inégalités territoriales aggravent les inégalités sociales de santé. La permanence de soins de première ligne n'est plus assurée dans de nombreux territoires, entrainant un recours accru aux services d'urgence des hôpitaux (multiplié par 2 en 20 ans) et parfois leur engorgement.

Il en va de même dans le secteur de la prévention (protection maternelle et infantile, médecine scolaire…), dont la baisse d'activité est lourde de conséquences pour les populations défavorisées, contribuant au maintien ou à l'aggravation des inégalités sociales de santé.

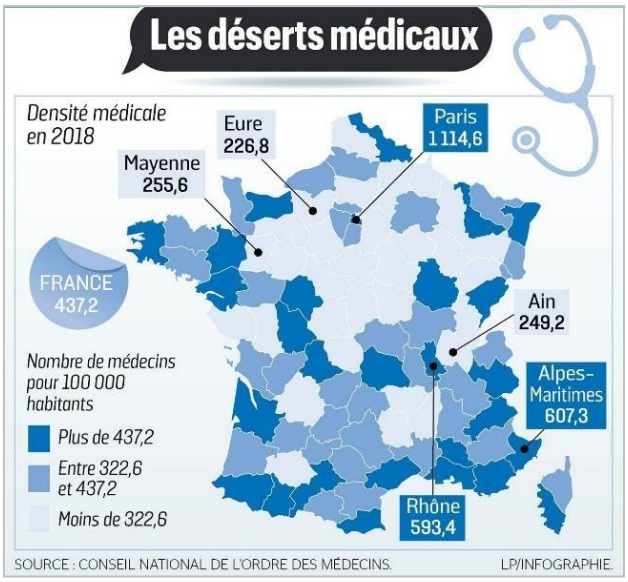

Réduire les inégalités territoriales de santé

Pour réduire les inégalités territoriales et diminuer les déserts médicaux, nous proposons des mesures importantes sur l'installation des médecins. Dans les territoires sur-dotés, cela implique de suspendre la liberté d'installation en lui substituant un régime d'autorisation ce qui peut se faire par un conventionnement sélectif avec l'assurance maladie, limité dans le temps.

Dans les territoires sous-dotés, il faut garantir un service médical à la population et une permanence des soins en facilitant la pratique médicale (aide à l'installation, exercice itinérant, télémédecine, contribution obligatoire des médecins libéraux et des établissements privés…) et l'évolution des pratiques des professions paramédicales.

Les actions territoriales, réalisées au plus près des besoins sont fécondes ; il est proposé de les développer, en donnant davantage de compétences aux collectivités locales, pour s'attaquer à la question mal résolue des inégalités sociales de santé.

Une loi de programme et d'adaptation aux besoins des personnes du grand âge

Les mesures en cours (revalorisation des salaires des personnels travaillant dans les établissements et les services à domicile, encouragement à l'habitat inclusif, contrôles accrus sur les EHPAD privés lucratifs) ne résolvent qu'une partie des difficultés et ne préparent pas suffisamment l'avenir.

Améliorer les conditions de vie des aînés, créer des emplois de qualité, notamment pour les jeunes.

Face à la montée des besoins des personnes du grand âge souvent en perte d'autonomie, une loi de programme donnerait l'assurance des financements nécessaires aux actions dans les secteurs du logement, des aides techniques et des services facilitant le maintien au domicile ; elle permettrait aussi d'adapter les établissements aux besoins de leurs résidents, d'améliorer l'attractivité du secteur, de réformer un financement trop complexe et de prévoir des prêts pour créer des solutions intermédiaires innovantes entre logement individuel et hébergement collectif.

Cette loi, en permettant de créer des emplois attractifs, avec une formation adaptée à la prise en compte de la perte d'autonomie fonctionnelle et mentale quel que soit l'âge de la personne, doit rendre possible une carrière progressive.

[7] Voir l'analyse très complète produite par le groupe « santé » du Pacte civique.

Des livres pour les longues soirées d'été

Le baromètre social, environnemental et démocratique

N°5 de la collection Le Pacte civique, Jacques André éditeur.

Chacun de ces 3 aspects est suivi, sur la période 2010-2019, au moyen d'un indicateur synthétique élaboré à partir d'indicateurs divisionnaires judicieusement choisis.

Peut-on améliorer la qualité de vie du pays en améliorant son processus démocratique ?

88 pages - 11 €

Pour acheter, c'est ICI

Le pouvoir des liens

Transition, métamorphose et résilience des personnes et des territoires

Sous la direction de Pascal Roggero et Georges Dhers.

Presses de l'Université Toulouse 1 - Capitole

Ce livre collectif rassemble des contributions de chercheurs, des présentations de projets économiques de transition puis de dispositifs au service du lien social, et enfin des témoignages de collectifs associatifs engagés, dont le Pacte civique.

340 pages - 25 €

Être radical

Dialogue entre deux générations pour transformer l'économie

Bastien sibille et Hugues Sibille

Les petits matins

Deux acteurs engagés de l'économie sociale et solidaire, père et fils, échangent sans complaisance sur la manière dont leurs générations respectives ont voulu changer le monde.

132 pages - 12 €

Suivre et soutenir le Pacte civique

01 44 07 00 06

contact@pacte-civique.org

https://pactecivique.fr/

S'ABONNER
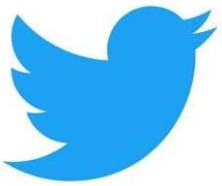
facebook